



www.karate-brioude.com

HORAIRES

ARTS MARTIAUX – KARATÉ
DÉFENSE – CONTACT

Tous niveaux : de débutant à confirmé

Mardi : **Baby karaté** (Sandrine)
(3-6 ans) 18h00 – 18h45

Karaté enfant (Sandrine)
(7-11 ans) 18h45 – 19h30

Self Défense (Xavier)
(à partir de 15 ans)
19h30 – 21h00

Vendredi : **Karaté ados** (Xavier)
(11- 15 ans) 17h45 – 19h00

Karaté adulte (Tristan)
(à partir de 15 ans) 19h15 – 21h00

Renseignements

Tristan FLEURY 04 73 91 62 10
06 81 21 55 69
Sandrine PETERS 06 42 20 42 40

Xavier DUFAL

06 37 23 62 55

Modalités d'inscription

- Certificat médical attestant l'aptitude à la pratique du karaté
- Licence fédérale signée
- Règlement à votre convenance
(ordre ASB, si plusieurs chèques indiquer au dos les mois)
- Une enveloppe timbrée avec vos nom et adresse
- La fiche d'inscription ci-dessous remplie

Inscriptions :

Pendant les entraînements ou à la « faites du sport » le samedi 8 septembre de 14h30 à 18h00 dans le dojo.

Reprise des cours :

Vendredi 14 septembre 2018

Tarifs annuels

- Baby Karaté 128 €
- Karaté 165 €
- Self défense 165 €
- Karaté et Self défense 180 €
- Karaté ou self défense 135€

(si déjà adhérent d'une autre section d'ASB)

Carte 10 séances (adulte)+ 1 offerte 60 €

- Adhésion ASB : (déduite en cas de parrainage)
18 € 1^{er} adhérent
9 € 2^e adhérent
gratuit 3^e adhérent (de la même famille)



Fiche d'inscription

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Tél. :

Important pour recevoir toutes les infos du club

Port. :

Mail :

Parrainage

Je suis ancien adhérent, je parraine

Nom prénom

Mes frais d'adhésion seront offerts.

Internet et communication

Je soussigné(e)

En qualité de(1)

Autorise l'association ASB à exploiter et diffuser les noms et images de l'adhérent prises dans le cadre des activités de l'association.

à le

Signature

(1) personne majeure responsable ou titulaire de l'autorité parentale